

Avis de constitution

SOCIETE « ASSAD SULIMAN CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN Marcory zone 4 à 50 m du café d'or  
lot : 499 zone 4 c 34 RUE Marcory, Lot 499, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/03/2024, et enregistrés au CEPICI le lundi 29 avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSAD SULIMAN CONSTRUCTION

»

Objet : Travaux de Bâtiments,  
Rénovation de Bâtiments,  
Fabrication Métalliques,  
Vente de Marchandises,  
Activités Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Marcory zone 4 à 50 m du café d'or lot : 499 zone 4 c 34 RUE Marcory, Lot 499, Ilot 00

Dirigeant(s) M AL SULAMAN AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03509 du 29/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21586/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

